



Informations pratiques et modalités stages sportifs

Pour que votre enfant puisse tirer le meilleur parti de son expérience de stage, nous avons regroupé ici toutes les informations essentielles et les réponses aux situations les plus fréquentes que nous rencontrons durant nos stages.

Ce document est également disponible en version numérique sur notre site, accessible à tout moment.

1) Organisation générale des stages

Horaires et périodes des stages :

L'ASBL 'Vive le Sport' organise des stages sportifs pour les enfants durant chaque congé scolaire (congé de détente, congé de printemps, vacances d'été et congé d'automne) à l'exception des vacances d'hiver.

Durant ces congés, pour la grande majorité de nos stages, les activités se déroulent tous les jours (sauf férié) de 09h00 à 16h00.

Journée « type » :

- 08h00 : accueil des enfants en garderie
- 09h00 : briefing et lancement des activités
- 10h30 : pause et collation du matin
- 10h45 : reprise des activités
- 12h00 : temps de midi
- 13h00 : reprise des activités
- 14h30 : pause et collation de l'après-midi
- 14h45 : reprise des activités
- 15h50 : fin des activités - retour au calme et rassemblement aux vestiaires
- 16h00 : reprise des enfants par les parents
- 17h00 : fin de la garderie

Garderie :

Une garderie gratuite est proposée chaque jour de 08h00 à 09h00 et de 16h00 à 17h00. Nous vous remercions de respecter ces horaires.

À la fin des activités (16h00), l'enfant est remis à un représentant légal. Si un tiers doit prendre en charge l'enfant, il est nécessaire d'en informer les moniteurs/monitrices responsables.

Un enfant peut quitter seul nos infrastructures uniquement sur présentation d'une autorisation écrite et signée des parents, remise au coordinateur des stages, sans engager la responsabilité de l'ASBL.

Encadrement :

Nous garantissons un encadrement de qualité, composé de moniteurs expérimentés titulaires de formations pédagogiques reconnues (puéricultrice, instituteurs/trices maternels/primaires, régent(e)s en éducation physique, psychomotricien(ne)).

Ces moniteurs sont souvent secondés par des étudiants en formation ou de jeunes stagiaires participant à notre formation "Aide-animateur multisports".

2) Matériel et infrastructures

Déplacements :

Les stages incluent des déplacements vers divers lieux d'activités (piscine, centres récréatifs, etc.), organisés par nos soins, soit par bus, soit à pied ou à vélo pour les trajets courts.

Âge des participants :

Merci de respecter les limites d'âge pour chaque stage, avec une tolérance de 2 mois dans certains cas. Nous nous réservons le droit de réaffecter un enfant à un autre groupe ou stage si nécessaire. Pour les plus petits, afin de faciliter le travail de la monitrice et de garantir un encadrement optimal du groupe, il est essentiel que l'enfant soit propre.

Tenue et matériel :

Nous recommandons une tenue sportive décontractée (chaussures de sport, survêtement, tee-shirt, etc.). Pour certaines activités extérieures, il est conseillé de prévoir de vieux vêtements et une tenue de rechange.

Pour les activités de natation, prévoir un bonnet, un maillot de bain et une serviette.

Pour les activités de vélo, assurez-vous que le vélo et le casque soient en bon état. Nous vous conseillons également d'apporter un cadenas pour réduire les risques de vol.

En été, n'oubliez pas une casquette et de la crème solaire.

L'ASBL 'Vive le Sport' fournit le matériel spécifique pour certaines thématiques si l'enfant ne dispose pas de son propre équipement.

Repas et collations :

Veillez prévoir un pique-nique et une boisson pour le repas de midi.

Pendant les vacances d'été et uniquement à cette période, nous offrons également la possibilité de réserver des sandwiches ou des petits pains garnis, avec des réservations effectuées chaque matin au hall d'accueil.

Nous demandons aux parents de prévoir des collations pour les pauses du matin et de l'après-midi.

Traitement médical :

Si votre enfant doit suivre un traitement ou prendre des médicaments, le moniteur responsable s'engage à les administrer, sous présentation d'une prescription médicale précisant le nom de l'enfant, du médicament, et les modalités d'administration.

3) Inscription et paiement

Inscription à un stage : inscription en ligne sur notre site www.vivelesport.be

Via notre site Internet dans les rubriques "Stages" ou "S'inscrire à un stage".

Si vous rencontrez des problèmes au niveau de l'inscription, vous pouvez nous téléphoner au 085/25.16.92 (hall omnisports de Wanze) ou nous envoyer un mail à l'adresse info@vivelesport.be.

Les inscriptions en ligne ouvrent généralement 8 semaines avant le début des stages. Le nombre de places est limité, nous vous conseillons donc de réserver rapidement.

Modalités de paiement :

Les paiements doivent être effectués par virement bancaire sur le compte BE21 0962 3380 7003 (ASBL Vive le Sport), en respectant la communication structurée relative à l'inscription.

Un e-mail de confirmation vous sera envoyé après votre inscription, contenant les détails du paiement.

Les chèques sports "Sodexho" sont acceptés, sous réserve de validité de deux semaines lors de leur remise le premier jour du stage.

Tarifs et réductions :

- Les prix des stages incluent :
 - Encadrement des enfants
 - Assurance corporelle et RC
 - Garderies
 - Matériel
 - Accès aux locaux
 - Collations
 - Transports en car
 - Excursions et activités extérieures

- Des réductions sont disponibles :
 - -15€ pour les membres de l'amicale du personnel (Personnel communal Wanzois)
 - -10€ pour le deuxième enfant d'une même famille inscrit pour la même semaine.

Validation de l'inscription et retard de Paiement :

Au vu du succès de nos stages, il est essentiel de ne pas bloquer des places inutilement. Nous vous invitons donc à effectuer le paiement rapidement afin de garantir la réservation de la place de votre enfant.

En cas de non-paiement, un mail de rappel de paiement est envoyé automatiquement par notre logiciel d'inscriptions.

Désistement / Annulation :

En cas de changement ou d'imprévu, veuillez-nous en informer dès que possible. Les désistements doivent être signalés par téléphone durant nos heures d'ouverture.

L'annulation est sans frais jusqu'à une semaine avant le stage. En cas d'annulation la semaine précédant le stage, des frais de 30 euros seront appliqués. Aucun frais ne sera retenu en cas d'annulation avec certificat médical.

Annulation d'un Stage pour insuffisance d'inscriptions :

Si un stage ne rencontre pas suffisamment d'inscriptions, l'ASBL 'Vive le Sport' se réserve le droit de modifier ou d'annuler celui-ci. Nous vous informerons au plus tard une semaine avant le début du stage pour vous proposer une alternative.

4) Informations pratiques

Perte, vol et dégradation de matériel :

Les objets de valeur et appareils électroniques ne sont pas autorisés durant le stage. L'ASBL décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.

Les dégâts ou vol de lunettes, vélos ou autres objets ne sont pas couverts par une assurance. Un cadenas est vivement recommandé pour les vélos.

Objets perdus :

Les objets retrouvés sont déposés au secrétariat du hall omnisports et peuvent être récupérés.

Assurance :

En cas d'accident ou de malaise, les parents seront immédiatement avertis. Si nécessaire, le coordinateur fera appel à un médecin ou aux services de secours.

Droit à l'image :

Dans le but de partager avec vous les moments forts vécus lors de nos stages sportifs, nous souhaitons publier des photos de groupe ou individuelles sur notre page Facebook. Ces photos seront prises pendant nos activités sportives (hors piscine).

Cependant, afin de respecter le droit à l'image de chacun, si vous ne souhaitez pas que votre enfant figure sur ces photos, nous vous invitons à nous le signaler par email à l'adresse suivante : info@vivelesport.be, et ce au plus tard le mardi de la semaine concernée.

Nous vous rappelons également que nous pouvons supprimer à tout moment les photos publiées. N'hésitez pas à nous contacter si vous estimez que certaines photos posent problème concernant votre enfant.

Attestation de fréquentation et intervention de votre mutuelle :

Selon votre mutuelle, vous pourriez bénéficier d'un remboursement partiel des frais d'inscription. Les montants varient selon la mutuelle.

Une attestation de fréquentation sera remise à chaque participant le dernier jour du stage. Celle-ci peut être utilisée afin de solliciter l'intervention de la mutuelle ainsi que pour votre déduction fiscale.